



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

General Conference

34th session, Paris 2007
Report

Conférence générale

34^e session, Paris 2007
Rapport

Conferencia General

34^a reunión, París 2007
Informe

Генеральная конференция

34-я сессия, Париж 2007 г.
Доклад

المؤتمر العام

الدورة الرابعة والثلاثون، باريس ٢٠٠٧
تقرير

大会

第三十四届会议，巴黎，2007 年
报告

rep

34 C/REP/13

12 septembre 2007

Original anglais

RAPPORT DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL SUR SES ACTIVITÉS (2006-2007)

PRÉSENTATION

Source : Article 29.3 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, lequel dispose que « le Comité présente un rapport sur ses activités à chacune des sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ».

Antécédents : Le Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Comité du patrimoine mondial) a été institué par la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel que la Conférence générale a adoptée à sa 17^e session, le 16 novembre 1972.

Objet : Le présent rapport contient des informations sur les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial depuis la 15^e session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial tenue les 10 et 11 octobre 2005. Il contient également des informations relatives à la 31^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Christchurch (Nouvelle-Zélande) du 23 juin au 2 juillet 2007.

I. Vue d'ensemble et structure de ce document

1. Ce document est destiné à fournir à la Conférence générale une information concernant les principales activités et les décisions du Comité du patrimoine mondial depuis la 15^e Assemblée générale des États parties (10-11 octobre 2005) pour la mise en œuvre de la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* (ci-après dénommée *Convention du patrimoine mondial*).

2. Pour mieux présenter les diverses informations contenues dans ce document, les principales activités et les décisions du Comité ont été regroupées selon les objectifs stratégiques du Comité du patrimoine mondial. Ces objectifs stratégiques, adoptés par le Comité lors de sa 26^e session (Budapest, 2002), sont les suivants :

- (a) renforcer la **crédibilité** de la Liste du patrimoine mondial ;
- (b) assurer la **conservation** efficace des biens du patrimoine mondial ;
- (c) favoriser le développement d'un renforcement effectif des **capacités** dans les États parties ;
- (d) développer la sensibilisation du public, la participation et l'appui au patrimoine mondial par la **communication**¹.

3. Aux quatre objectifs stratégiques ci-dessus (également appelés « 4 C »), le Comité a décidé, à sa 31^e session (Christchurch, 2007) d'ajouter un « 5^e C » pour « Communautés » qui se lit comme suit : « Valoriser le rôle des Communautés dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial » (décision **31 COM 13 B**).

II. Informations générales

A. Nombre d'États parties à la Convention du patrimoine mondial

4. Cent quatre-vingt quatre États parties (en mai 2007)². Depuis la 15^e Assemblée générale (10-11 octobre 2005) sont : la Guinée-Bissau, le Monténégro, Sao Tomé-et-Principe et le Swaziland ont adhéré à la Convention.

B. Membres actuels du Comité du patrimoine mondial et du Bureau

5. 21 membres : Bénin, Canada, Chili, Cuba, Espagne, États-Unis d'Amérique, Inde, Israël, Japon, Kenya, Koweït, Lituanie, Madagascar, Maroc, Maurice, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, République de Corée et Tunisie. Leur mandat est le suivant :

- Jusqu'à la **fin de la 34^e session de la Conférence générale** (2007) : Bénin, Chili, Inde, Japon, Koweït, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande et Pays-Bas.
- Jusqu'à la **fin de la 35^e session de la Conférence générale** (2009) : Canada, Cuba, Espagne, États-Unis d'Amérique, Israël, Kenya, Madagascar, Maroc, Maurice, Pérou, République de Corée, Tunisie.

¹ Voir la décision **26 COM 17.1**.

² La liste des États parties à la *Convention du patrimoine mondial* est disponible à l'adresse Internet suivante <http://whc.unesco.org>

Membres du Bureau du Comité du patrimoine mondial depuis juillet 2005

JUILLET 2005 - JUILLET 2006	JUILLET 2006 - JUILLET 2007	JUILLET 2007 - JUILLET 2008
Lituanie (Présidente : Mme Ina Marčiulionytė)	Nouvelle-Zélande (Président : M. Tumu te Heuheu)	Canada (Présidente : Mme Cristina Cameron)
Nouvelle-Zélande (Rapporteur : M. Alexander Gillespie)	Canada (Rapporteur : M. John Pinkerton)	<i>Le Comité a décidé d'élire un Rapporteur une fois que les nouveaux membres du Comité auront été élus par l'Assemblée générale des États parties à sa 16^e session (décision 31 COM 22, paragraphe 4)</i>
Bénin	Bénin	Israël
Chili	Cuba	Kenya
Inde	Japon	Pérou
Koweït	Maroc	Tunisie
Pays-Bas	Norvège	République de Corée

C. Nombre de sièges au Comité de patrimoine mondial réservés aux États parties sans biens sur la Liste du patrimoine mondial

6. Conformément à l'article 14.1 du *Règlement intérieur* de l'Assemblée générale des États parties à la *Convention du patrimoine mondial*, le Comité du patrimoine mondial a décidé de réserver un siège au sein du Comité à élire par l'Assemblée générale lors de sa 16^e session (UNESCO, 24-25 octobre 2007) pour un État partie n'ayant aucun bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (décision **31 COM 6**, paragraphe 6).

D. Réunions statutaires du patrimoine mondial depuis la 15^e Assemblée générale (10-11 octobre 2005)

SESSION	LIEU	DATES	DOCUMENTS PRÉPARÉS
30 ^e session du Comité du patrimoine mondial (30 COM)	Vilnius, Lituanie	8-16 juillet 2006	38 documents de travail/ 14 documents d'information (WHC-06/30.COM/)
31 ^e session du Comité du patrimoine mondial (31 COM)	Christchurch, Nouvelle-Zélande	23 juin - 2 juillet 2007	46 documents de travail/ 18 documents d'information (WHC-07/31.COM/)
TOTAL : 84 documents de travail/32 documents d'information (116 documents au total)			

E. Renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial***Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial***

7. Le Comité du patrimoine mondial a révisé le mécanisme permettant de fixer une limite annuelle au nombre de propositions d'inscription à étudier chaque année (décision « Cairns-Suzhou »). Tout en maintenant la pratique actuelle qui consiste à examiner jusqu'à deux propositions d'inscription complètes par État partie et par an (sous réserve qu'au moins une de ces propositions concerne un bien naturel), le Comité a décidé, à titre expérimental pendant quatre ans, qu'un État partie est autorisé à décider du type de la proposition d'inscription - culturelle ou naturelle - selon ses priorités nationales, son histoire et sa géographie. Il a également adopté un ordre de priorité pour l'examen des propositions d'inscription à appliquer en cas de dépassement de la limite annuelle globale de 45 propositions (décision **31 COM 10**).

Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial depuis la 15^e Assemblée générale (10-15 octobre 2005)

Région	Nouveaux biens culturels	Nouveaux biens naturels	Nouveaux biens mixtes	Total
Afrique	7	1	1	9
États arabes	3			3
Asie/Pacifique	7	3		10
Europe/Amérique du Nord	12	2		14
Amérique latine/Caraïbes	3	1		4
TOTAL	32	7	1	40

8. Le nombre total de biens sur la Liste du patrimoine mondial en juillet 2007 s'élève à 851 (660 biens culturels, 166 biens naturels et 25 biens mixtes)³. Ces biens sont situés dans 141 États parties (ce qui signifie que 43 États parties n'ont pas de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial). Cent cinquante-sept États parties ont présenté des Listes indicatives de biens qu'ils pourraient décider de proposer pour inscription dans les années à venir.

Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis la 15^e Assemblée générale (10-11 octobre 2005)

Session du Comité	Nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril	Nombre de biens retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril
30 COM (Vilnius, 2006)	2 : - Vallée de l'Elbe à Dresde, Allemagne - Monuments médiévaux au Kosovo, Serbie	5 : - Tipasa, Algérie - Cathédrale de Cologne, Allemagne - Ensemble monumental de Hampi, Inde - Parc national des oiseaux du Djoudj, Sénégal - Parc national de l'Ichkeul, Tunisie
31 COM (Christchurch, 2007)	3 : - Îles Galapagos, Équateur - Parc national de Niokolo-Koba, Sénégal - Samarra, Iraq	4 : - Parc national des Everglades, États-Unis d'Amérique - Réserve de biosphère de Río Plátano, Honduras - Palais royaux d'Abomey, Bénin - Vallée de Katmandou, Népal

9. Le nombre total de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril au 2 juillet 2007 s'élève à 30 (17 biens culturels et 13 naturels)⁴. Ces biens sont situés dans 24 États parties.

³ Pour la Liste du patrimoine mondial, voir : <http://whc.unesco.org>.

⁴ La Liste du patrimoine mondial en péril est consultable sur Internet à : <http://whc.unesco.org>.

Suppression de biens de la Liste du patrimoine mondial

10. Pour la première fois dans l'histoire de la Convention de l'UNESCO concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, le Comité du patrimoine mondial a décidé de retirer un bien, le **Sanctuaire de l'oryx arabe (Oman)** de la Liste du patrimoine mondial parce que l'État partie a manqué à ses obligations définies par la *Convention*, notamment l'obligation de protéger et de conserver le bien du patrimoine mondial du Sanctuaire de l'oryx arabe, ce qui a eu pour effet de détériorer le bien au point d'en faire disparaître la valeur universelle exceptionnelle (décision **31 COM/7.B.11**).

Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible

11. Des réunions et des ateliers internationaux, interrégionaux et régionaux ont été organisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie globale, notamment :

- une réunion sur le projet Dorsale médio-atlantique tenue à l'invitation du Gouvernement islandais (janvier 2007) ;
- un atelier de consultation des acteurs intéressés concernant l'inscription au patrimoine mondial de la Route de la soie, tenu à Turpan, Xinjiang (Chine, 1^{er}-8 août 2006) et des ateliers sous-régionaux sur l'inscription en série au patrimoine mondial des Routes de la soie d'Asie centrale, tenus à Samarkand (Ouzbékistan, 25-31 octobre 2006) et à Douchanbé (Tadjikistan, 15-21 avril 2007) ;
- une réunion régionale Pacifique, dans le cadre du Plan d'action Pacifique 2009, tenue dans le Parc national de Tongariro (Nouvelle-Zélande, 18-23 février 2007).

12. Des informations concernant toutes ces activités figurent dans les documents WHC-06/30.COM/6 et WHC-07/31.COM/5.

F. Assurer la conservation effective des biens du patrimoine mondial

Rapports sur l'état de conservation de biens du patrimoine mondial étudiés par le Comité depuis la 15^e Assemblée générale (10-11 octobre 2005)

30 COM	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
Afrique	13	17
États arabes	6	14
Asie/Pacifique	8	23
Europe/Amérique du Nord	3	35
Amérique latine/Caraïbes	4	10
TOTAL	34	99
31 COM	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL	LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL
Afrique	12	18
États arabes	4	18
Asie/Pacifique	7	30
Europe/Amérique du Nord	4	46
Amérique latine/Caraïbes	4	18
TOTAL	31	130

Assistance internationale (AI) du Fonds du patrimoine mondial approuvée depuis la 15^e Assemblée générale (10-11 octobre 2005)⁵

RÉGIONS	NOMBRE D'ÉTATS PARTIES DEMANDEURS D'AI	NOMBRE DE DEMANDES	MONTANT TOTAL APPROUVÉ (en dollars)
Afrique	10	11	316 934
États arabes	3	3	75 833
Asie et Pacifique	12	16	525 325
Europe et Amérique du Nord	1	1	27 100
Europe centrale et orientale	1	1	17 620
Amérique latine et Caraïbes	9	13	296 258
TOTAL	36	45	1 259 070

Rapports périodiques

13. Dans le cadre de l'Année de réflexion sur la soumission de rapports périodiques (décision **7 EXT.COM 5**), et suite à la décision du Comité du patrimoine mondial de reporter à deux ans le début du prochain cycle de rapports périodiques pour procéder à l'étude et à la réflexion sur le premier cycle (décision **30 COM 11.G**, paragraphe 5), le Centre du patrimoine mondial a organisé au Siège de l'UNESCO deux réunions sur l'Année de réflexion sur la soumission de rapports périodiques (les 9 et 10 novembre 2006 et le 24 janvier 2007) ainsi que deux ateliers sur la simplification des questionnaires et la mise au point d'indicateurs (les 6 et 7 novembre 2006 et les 22 et 23 janvier 2007). Un rapport complet sur les résultats de ces réunions figure dans le document WHC-07/31.COM/11D.1).

Mécanisme de suivi renforcé

14. À sa 31^e session (Christchurch, 2007), le Comité a adopté avec effet immédiat le mécanisme de suivi renforcé proposé par le Directeur général pour assurer la bonne mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial sur l'état de conservation des biens. Le Comité a souligné que le suivi renforcé était un processus de collaboration constant avec l'État partie concerné (décision **31 COM 5.2**).

15. Le Comité a également décidé d'appliquer ce mécanisme de suivi renforcé aux biens ci-après du patrimoine mondial :

- Parc national des Virunga (République démocratique du Congo)
- Parc national de Kahuzi-Biega (République démocratique du Congo)
- Parc national de la Garamba (République démocratique du Congo)
- Parc national de la Salonga (République démocratique du Congo)
- Réserve de faune à okapis (République démocratique du Congo)
- Vieille Ville de Jérusalem et ses remparts (site proposé par la Jordanie)
- Vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne)

Conférences et colloques internationaux

16. Plusieurs conférences et colloques internationaux sur différents sujets relatifs au patrimoine mondial ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance. Une liste complète de ces activités figure dans les documents WHC-06/30.COM/6 et WHC-05/29.COM/5.

⁵

Au 20 juillet 2007.

G. Favoriser le développement d'un renforcement effectif des capacités dans les États parties

Stratégie globale de formation

17. Le Centre du patrimoine mondial a continué à promouvoir le développement de mesures efficaces de **renforcement des capacités** avec des stages de formation, des séminaires et autres activités de coopération technique ainsi que des ateliers de conservation sur site (une liste de ces formations et activités figure dans les documents WHC-06/30.COM/6 et WHC-07/31.COM/5).

Activités éducatives

18. Plusieurs ateliers et stages de formation internationaux et régionaux ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance pour développer des activités éducatives relatives au patrimoine mondial (une liste complète de ces formations et activités figure dans les documents WHC-06/30.COM/6 et WHC-07/31.COM/5).

19. Le Kit pédagogique sur le patrimoine mondial aux mains des jeunes à l'usage des enseignants a été produit en hongrois, en lituanien et en espagnol (deuxième édition), ce qui porte à 29 le nombre de versions linguistiques. Des traductions ont également été effectuées en portugais, letton et amharique.

H. Augmenter la sensibilisation, l'implication et le soutien du public à l'égard du patrimoine mondial par la communication

Sensibilisation

20. En 2006, le site Web du patrimoine mondial <http://whc.unesco.org> a reçu en moyenne 16 295 visiteurs par jour. Le nombre d'utilisateurs a augmenté de 5,2 % par mois, passant de 480 940 en avril 2006 à 506 069 en avril 2007.

21. Des articles et des entretiens sur le patrimoine mondial ont été publiés à la suite d'un travail avec de nombreux médias internationaux et nationaux renommés.

Publications

22. En application de la décision **26 COM 8.3** (Budapest, 2002) et grâce au soutien du fonds-en-dépôt de l'Italie, une nouvelle publication intitulée *Patrimoine mondial : défis pour le Millénaire* est parue en anglais et en français. Cet ouvrage contient une description et une analyse approfondies de plus de 30 ans de mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*.

23. Une publication spéciale intitulée *Études de cas sur les changements climatiques et le patrimoine mondial* a également été produite.

24. Quatre nouveaux rapports (n° 19 à 22) sont parus dans la Série du patrimoine mondial : *Fortifications américaines et la Convention du patrimoine mondial* ; *Rapport périodique et plan d'action, Europe 2005-2006* ; *World Heritage Forests: Leveraging Conservation at the Landscape Level* ; *Changements climatiques et patrimoine mondial : rapport sur la prévision et la gestion des effets du changement climatique sur le patrimoine mondial*.

25. Cent mille exemplaires de la Carte du patrimoine mondial ont été publiés en partenariat avec National Geographic et Hewlett Packard en anglais, espagnol et français. Cent vingt mille autres exemplaires ont été diffusés aux États-Unis d'Amérique dans le numéro de novembre/décembre 2006 du magazine National Geographic Traveler, avec la participation des offices du tourisme mexicain et péruvien.

Accords bilatéraux avec des États parties et partenariats

26. Des accords bilatéraux relatifs à la promotion du patrimoine mondial ont été signés avec un certain nombre de gouvernements. Une liste d'accords bilatéraux avec des États parties ainsi qu'un rapport complet sur l'évaluation de l'initiative PACT (Partenariats du patrimoine mondial pour la conservation) figurent dans le document WHC-07/31.COM.15.